Image not found or type unknown

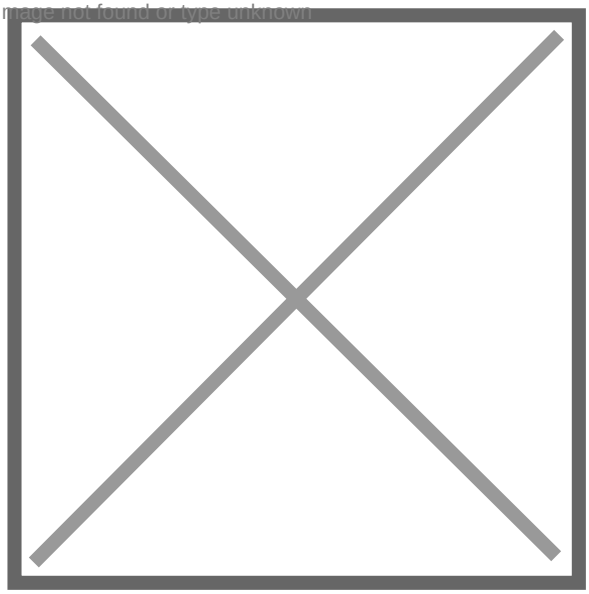

Je veux savoir est ce que j'ai le drois

Par **chettah**, le **28/07/2009** à **15:15**

Bonjour,, j’ai un problème et je sais pas est ce que c'est tard pour réclamé ou non! bon, je suis un homme ni sais ni lire ni écrire .en 2005 j'ai loué un studio de 18 m2 et je signe le bail sans lire le bail (parce que je sais pas lire),je paye chaque moi 338 euro et 38 euro la provision de charge soit de 378 euro le muni ment(sans électricité, eaux gaz) pendant trois ans ,en 2008 elle a née mon bébé et elle a tombé malade a cause d'hygiènes ,bon le servisse hygiène arrive ils ont mesuré le studio ils ont trouvé que 13 m2 il ont écrire tous ca et j'ai la lettre, maintenant j'ai déménagé presque un ans est ce que j'ai le droit de remboursé la différence pendant trois ans

Remarque: moi je signe le bail avec le propriétaire mai je fais le cheque au nom de l’agence (GEMIN)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés